

**Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement**  
**Séance du lundi 16 avril 2018**

**Vœu présenté par les groupes de la majorité municipale**  
**relatif au soutien des mobilisations contre la réforme de la SNCF**

Considérant les mouvements sociaux initiés le 22 mars 2018 contre la privatisation programmée de la SNCF et des services publics ;

Considérant qu'une offre de transports publics à la hauteur des besoins de chacun, accessible à toutes et à tous et assurant une meilleure liaison entre les territoires, est indispensable aux Parisien-ne-s et Francilien-ne-s et qu'elle contribue à la réalisation des objectifs environnementaux du Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris ;

Considérant que Paris compte sept gares, dont deux dans notre arrondissement, des milliers de salariés qui travaillent dans Paris et 4 300 cheminot-e-s et leurs familles, qui méritent notre soutien dans ce moment stratégique pour l'avenir d'un bien public ;

Considérant que le Premier Ministre Édouard Philippe a annoncé, le 22 février 2018, des retards importants dans la réalisation de certains tronçons du futur métro du Grand-Paris et a dit viser une réduction du coût de 10 % ;

Considérant que le rail ne capte que 3 % des marchandises transportées en Ile-de-France et moins de 10 % au plan national pour FRET SNCF ;

Considérant le « rapport Spinetta », remis au gouvernement le 15 février 2018, préconise la fermeture de près de 9 000 kilomètres de voies ferrées dites secondaires ;

Considérant que le Gouvernement, sur la base de ce rapport, met en œuvre une réforme de la SNCF par ordonnances, réforme qu'il qualifie de « nouveau pacte ferroviaire », qui accélère l'ouverture à la concurrence ;

Considérant que le réseau de transport ferré et son exploitation pour le transport des passager-e-s et des marchandises relèvent d'un service public, service public qui ne peut s'exercer que dans le cadre d'un monopole de l'État ;

Considérant que cette ouverture à la concurrence du service national public du transport ferroviaire fait craindre la création d'entreprises de main d'œuvre à bas coûts avec des conditions de travail dégradées, qui se livreront à une concurrence importante, dégradant ainsi la qualité du service public du transport ferroviaire et le niveau de sa sécurité ;

Considérant que la dette ferroviaire n'est pas la dette des cheminots, mais qu'elle est liée à la politique en faveur du TGV, légitime et ambitieuse mais non financée, qui a été conduite au détriment de l'entretien du reste du réseau (TER et RER) ;

Considérant que l'on peut craindre qu'un certain nombre de lignes, jugées non rentables du point de vue financier, finissent par être fermées ;

Considérant que le service public ne vise pas des objectifs de rentabilité financière de court terme mais a pour mission proposer un service aux usager-e-s qui en ont besoin, de relier et de désenclaver les territoires, pour construire un réseau de transport socialement et environnementalement juste ;

Considérant qu'en matière de coûts externes (coûts des accidents, des bruits, de la pollution de l'air, de l'impact sur la biodiversité, etc.), le transport ferré est le moins couteux des modes ; il est par exemple 9 fois moins cher que la voiture individuelle ;

Considérant le mouvement social grandissant pour la défense des services publics, en lien avec la baisse des budgets publics et du nombre de fonctionnaires, ainsi que la casse mortifère de la santé publique comme d'autre corps d'État ;

Considérant que le chantier « Action publique 2022 » que prévoit le gouvernement n'annonce rien de bon avec 60 milliards d'euros de baisse de la dépense publique, délégations aux acteurs privés, ainsi que la suppression programmée de 120 000 postes de fonctionnaires, de plus en plus de recrutements sous contrat, qui préfigurent des attaques sur le statut des fonctionnaires ; tout ceci au détriment des conditions de travail des agents et de la qualité des services rendus à la population ;

**Sur proposition des groupes de la majorité municipale, le Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que :**

- **Le Gouvernement revienne sur son projet de réforme de la SNCF afin de créer les conditions d'un véritable plan de développement du service public ferroviaire permettant de relever les défis qui lui sont lancés en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de lutte contre le réchauffement climatique et de réponse aux besoins sociaux.**